



# Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

Alliés pour entreprendre

Bordeaux, le 15 octobre 2007

Le Président



Monsieur Louis-Julien SOURD,  
Président de la Commission particulière du débat public  
sur le projet de terminal méthanier du Verdon  
17 cours du Chapeau Rouge

33000 BORDEAUX

Monsieur le Président,

Lors de son assemblée générale du 10 septembre 2007, la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, après avoir entendu Mme Corinne BIES et M. Patrick LOULIERE, Membres de la commission particulière, M. Dominique SENTAGNES, Président du Port Autonome de Bordeaux et M. Henk JONKMANN, Directeur général de 4GAS France, et après avoir librement débattu sur le projet de construction d'un terminal méthanier au Verdon, a approuvé une position du principe exprimée en ces termes :

*« Au vu des éléments énoncés précédemment, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux souhaite vivement la réalisation de ce projet de terminal méthanier au Verdon, équipement dont les retombées sur un plan économique et social permettraient de dynamiser l'économie du Nord-Médoc d'une part et le trafic portuaire d'autre part.*

*La CCIB attend néanmoins avec confiance que toutes les garanties soient données quant à la préservation de la qualité de l'environnement et la cohérence de ce projet avec le développement des activités touristiques du Nord Médoc et de l'Estuaire. »*

A ma demande, la commission « Infrastructures » de la CCI de Bordeaux, présidée par M. Jean-François DUCHAILLUT, Membre élu, s'est réunie le 11 octobre pour enrichir et argumenter cet avis de principe afin de proposer à l'approbation de l'assemblée générale du 5 novembre, ainsi que nous l'avons envisagé, une contribution écrite de la CCI de Bordeaux qui pourrait être versée au débat sous la forme d'un « cahier d'acteur ».

La commission constate que le déroulement des premières réunions publiques n'a pas encore permis d'obtenir des réponses satisfaisantes sur les garanties données quant à la préservation de l'environnement et à la cohérence avec le développement des activités touristiques du Nord-Médoc et de l'estuaire de la Gironde.

Aussi, a-t-elle synthétisé, dans la note ci-jointe, les questions auxquelles il lui apparaît essentiel de répondre de façon précise afin que la Chambre de commerce et d'industrie puisse lever les réserves qu'appelle encore ce projet.

Dans le cas où la société 4GAS ne serait pas en mesure de fournir ces informations, la commission suggère quelques pistes qui pourraient être suivies pour tenter de clarifier le débat.



## Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

*Alliés pour entreprendre*

Le Président

Connaissant la volonté qui est la vôtre de rendre accessible l'information sur le projet et de favoriser la compréhension mutuelle, je ne doute pas de l'attention que vous voudrez bien apporter à notre demande.

Je vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Laurent COURBU

P.J. – relevé de questions



## Projet de construction d'un terminal méthanier au Verdon

Relevé de questions établi par la commission « Infrastructures »  
de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux  
lors de sa réunion du 11 octobre 2007



### • 1. - IMPACT VISUEL

#### 1.1. - Hauteur exacte du projet ?

D'après les éléments recueillis, le château d'eau culminerait à la cote 52 NGF ( 8 m au sol + 44 m de hauteur), les réservoirs seraient à la cote 50 NGF ( 6 m au sol – 3 m d'enfoncement + 47 m de hauteur) alors que les grues sont aux alentours de la cote 90 NGF.

Est-ce exact ?

Ne serait-il pas opportun de faire des photos montages en y faisant figurer la dune artificielle destinée à diminuer l'impact visuel depuis Le Verdon ?

#### 1.2. - Engagement de remise en état des lieux en fin de projet

Faire préciser à 4GAS les engagements qu'ils peuvent prendre à ce sujet

### • 2. - IMPACT ENVIRONNEMENTAL

#### 2.1. – Production d'azote

A défaut de pouvoir donner des précisions, il pourrait être demandé à la société Air Liquide ce qui est fait sur les terminaux existants

Peut-être, faut-il aussi rappeler que l'azote représente 80 % de l'air que nous respirons et que des unités de production d'azote existent un peu partout en zone urbaine ( Centre hospitalier de Bordeaux, par exemple)

#### 2.2. – Tracé du gazoduc et « odorisation » du gaz

Le débat du 18 octobre doit apporter des réponses à ces questions

Il doit cependant être facile de savoir sur les nombreuses stations existant en France s'il y a des odeurs qui s'en dégagent et si, oui, dans quel périmètre ?



### 2.3. – Torchère

Préciser les durées de fonctionnement éventuelles, le bruit et les odeurs ( en se référant à d'autres terminaux existants)

### 2.4. – Acide chlorhydrique

Celui-ci serait employé pour éviter les fixations de coquillages dans les canalisations

La teneur en chlore serait inférieure à celle de l'eau potable du robinet. Est-ce exact ?

Ne faut-il pas faire un parallèle avec les rejets (d'eau chaude) de la centrale du Blayais qui ne semblent pas poser de problèmes ?

Que vient faire le CADMIUM dans ce débat sinon essayer d'embrouiller encore un peu plus les populations ?

## • 3. - PROBLEMES de CONSTRUCTION

Les réservoirs SHELL ont été construits par la société Les Chantiers modernes sur des pieux d'environ 20 m dont la réalisation n'avait à l'époque posé aucun problème.

Deux personnes peuvent être contactées à ce sujet :

J. BRUSSAUT, ancien directeur de la société Balineau

J.F. DUCHAILLUT, président de la commission « infrastructures » de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux.

## • 4. - RISQUES INDUSTRIELS / SEVESO

C'est évidemment le plus gros problème et il est impératif que soient précisés les deux périmètres de danger éventuels pour éviter la diffusion de chiffres fantaisistes.

D'après les informations recueillies, le premier périmètre devrait être voisin de 500 m et le deuxième de 800 m.

Si 4GAS ne peut pas encore donner son étude à ce sujet, ne faudrait-il pas contacter GAZ de FRANCE pour connaître les chiffres de ses terminaux existants ?



- **5 - RETOMBÉES ECONOMIQUES**

La réunion publique du 9 octobre à Bordeaux a permis de mesurer l'intérêt général du projet.

Il faudrait faire préciser par 4GAS le montant prévisionnel de la taxe professionnelle qui serait versée à la communauté de communes.

- **6 - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

La réponse aux questions ci-dessus permettra de déterminer objectivement l'impact du projet sur le tourisme de la Pointe du Médoc.

Un parallèle pourrait être fait avec :

La zone de Saint Nazaire Montoir et La Baule

La zone de Fos sur Mer et Carry Le Rouet et La Camargue

La zone de Tarnos et les plages d'Anglet

Il faut enfin préciser de manière claire si le terminal aura un impact sur le fonctionnement de Port Médoc et du bac Le Verdon-Royan